**République du Niger**

**--------------**

**Fédération Nigérienne de Football (FENIFOOT)**

**Avis d’appel d’offres ouvert**

**DAOO N° NER/FENIFOOT/FIFAFORWARD/05-2021**

**pour les travaux de construction d’une tribune à double faces au**

**Centre Technique de la FENIFOOT**

La Fédération Nigérienne de Football (FENIFOOT) prévoit d’utiliser une partie de ses fonds Forward FIFA pour effectuer les travaux **de construction d’une tribune à double faces au sein de son Centre Technique sis à Niamey.**

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les entreprises ou groupements d’entreprises en règle vis à vis de l’administration nigérienne (voir détails dans les instructions aux soumissionnaires) pour autant qu’elles ne soient pas sous le coup d’interdiction, de suspension, d’exclusion ou de liquidation des biens.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier d’Appel d’offres, les jours ouvrables de 10h à 17h du lundi au jeudi et de 10h à 12h le vendredi, au siège de la FENIFOOT, sis Avenue François Mitterand à Niamey (en face de l’hôtel Radisson Blu)

Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit acquérir un jeu complet du dossier d’Appel d’offres, auprès du Sécrétariat de la FENIFOOT moyennant le paiement d’un montant non remboursable de cent mille (100.000) FCFA.

Les Candidats ne peuvent soumettre qu'une seule offre en leur nom propre ou en Groupement.

Les offres sont présentées en un (1) original et deux (2) copies, conformément aux Instructions aux Soumissionnaires, et accompagnées d’une garantie de soumission d’un montant de 3% du montant de la soumission et devront parvenir au Sécrétariat de la FENIFOOT (Avenue François Mitterand – Face Hôtel Radisson Blu - Niamey), au plus tard le **15/06/2021 à 16h00** ; au-delà, aucune offre ne sera acceptée. L’ouverture des offres se fera en séance publique le lendemain, **16/06/2021 à 10h00** à l’adresse ci-dessus, en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une période de 120 jours, à compter de la date de remise des offres.

Par décision motivée, la FENIFOOT se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Appel d’offres.